

BULLETIN

municipal

SAINT CLÉMENT DE VALORGUE



ANNEE 2026



SOMMAIRE

- 01 **Mot du Maire**
- 02 **Présentation de l'équipe municipale**
- 04 **Les commissions communales et ext.**
- 06 **Points sur les dépenses 2025 & prévisions 2026**
- 08 **Au fil des conseils municipaux**
- 10 **État Civil**
- 11 **CCAS, animations, cérémonies**
- 12 **On vous raconte... le foyer du Moulin du Roure**
- 13 **Du coté des associations**
- 18 **Infos diverses**

Mairie,

50 Route de Saint Anthème
63660 Saint Clément de Valorgue

Tél : 04 73 95 40 72

Mail : st-clement-de-valorgue.mairie@orange.fr

Site : www.saintclementdevalorgue.fr

Ouverture les lundis et vendredis

9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Les mercredis 9h00 - 12h00 / 14h00 - 16h00



Ces premiers mois de 2026 ont vu se mettre en place une nouvelle équipe municipale, motivée et dynamique, qui s'est organisée pour atteindre les objectifs présentés pendant la dernière campagne municipale.

En mars dernier, **Bertrand PORTE**, l'agent technique de notre commune, après plus de vingt années passées à la servir, est parti pour une retraite ô ! Combien méritée.

Pascal FROSSARD, jardinier paysagiste de formation lui a succédé.

Depuis 2003, Bertrand entretenait les réseaux d'eau potable et d'assainissement, installait et relevait les compteurs, réparait les fuites. Il a aussi, pendant toutes ces années, entretenu une voirie communale de plus en plus malmenée par des véhicules de plus en plus lourds. Il prenait aussi un grand plaisir à fleurir notre commune et en faire un lieu où il fait bon vivre.

Après toutes ces années de dévouement où il a mis ses nombreuses compétences au service des Clémentois-es, nous lui souhaitons une belle et heureuse retraite !

Comme chaque année la fête de Saint Clément se déroulera les 25 et 26 juillet. Le dimanche 26 juillet, le traditionnel vin d'honneur sera offert par la nouvelle équipe municipale et auquel, bien sûr, vous êtes tous invités, dès 11h30.

Le dimanche soir un feu d'artifice clôturera ces festivités dans la joie et la bonne humeur.



Bon été à tous !

*André
SAMSON*

DÉCOUVREZ LES VISAGES DES NOUVEAUX ÉLUS AU CONSEIL MUNICIPAL

SAMSON ANDRÉ
Maire

Responsable

Commission Affaires scolaires,
Commission Appel d'offres



COUHERT CYRILLE
1er Adjoint

Responsable

Commission finances et
affaires générales



VIALIS ADELINE
2ème Adjointe

Responsable

Commission Vie Sociale,
Animations et Communication

PROFESSEUR RETRAITÉ

**RETRAITÉ
DE LA GENDARMERIE**

AIDE SOIGNANTE



BARRE DOMINIQUE
3ème Adjoint

Responsable

Commission Travaux,
Voirie, Eau & Assainissement



VRAY SOLANGE
Conseillère municipale



RAGE DIDIER
Conseiller municipal

Délégué Urbanisme &
gestion des bâtiments

**ANCIEN CHEF
D'ENTREPRISE**

PROFESSEURE DES ÉCOLES

INGÉNIEUR TECHNIQUE

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



VRAY JEAN-MARC
Conseiller municipal

CARISTE



CHANTELOUBE THIERRY
Conseiller municipal

CHAUFFEUR



PERRET MAGALI
Conseillère municipale

AGENT IMMOBILIER



TISSIER VIRGINIE
Conseillère municipale

FACTRICE GUICHETIÈRE



MARTIN MARIE-ANNE
Conseillère municipale

**CONSEILLÈRE
EMPLOI**



NEWS

FROSSARD PASCAL
Nouvel agent municipal

Pascal a rejoint la commune en Janvier 2026. Nous lui souhaitons la bienvenue et comptons sur chacun d'entre vous pour bien l'accueillir.

AFIN D'ŒUVRER POUR LA COLLECTIVITÉ, LES ÉLUS ONT ÉTABLI DES COMMISSIONS COMMUNALES RÉPARTIES PAR THÉMATIQUES.

COMMISSION TRAVAUX, VOIRIE, EAU & ASSAINISSEMENT



Cette commission a en charge les travaux en matière d'urbanisme, le suivi des chantiers, les projets d'aménagement, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, l'utilisation du domaine public, les travaux d'entretien, l'éclairage public, le mobilier urbain, la gestion et la mise en valeur des espaces et des infrastructures publics, et la gestion des réseaux d'Eau Potable et d'Assainissement collectif.

RESPONSABLE DE COMMISSION : BARRE DOMINIQUE

RAGE Didier, CHANTELOUBE Thierry, COUHERT Cyrille, VRAY Jean-Marc, TISSIER Virginie & PERRET Magali.

COMMISSION VIE SOCIALE, ANIMATIONS ET COMMUNICATION



A pour mission de promouvoir les actions de la commune et des associations par le biais de supports de communication, tels que le bulletin municipal, le site internet, l'application mobile, les réseaux sociaux ainsi que toute nouvelle technologie ou norme d'affichage. Veille à l'organisation du goûter de Noël et à la préparation des colis des aînés.

RESPONSABLE DE COMMISSION : VIALIS ADELINE

VRAY Solange, TISSIER Virginie & BARRE Dominique.

COMMISSION FINANCES, PRÉPARATION DES BUDGETS



La commission des finances élabore la politique budgétaire de la commune, recherche les différentes sources de financement, détermine les budgets de fonctionnement et d'investissement, estime les besoins de financement et les recettes attendues, gère la politique d'emprunt et détermine la programmation des investissements, les appels d'offres et la fiscalité locale.

RESPONSABLE DE COMMISSION : COUHERT CYRILLE

VRAY Jean-Marc & PERRET Magali.

COMMISSION D'APPELS D'OFFRES, COMMISSION OBLIGATOIRE



La commission d'appels d'offres contrôle, en premier lieu, que les plis qui lui sont présentés correspondent aux plis enregistrés. La première décision consiste, dans la pratique, à rejeter les plis parvenus après la date et l'heure limites de réception des offres. C'est une instance chargée de choisir le titulaire d'un marché public dans le cadre d'une procédure formalisée.

RESPONSABLE DE COMMISSION : SAMSON ANDRÉ

COUHERT Cyrille, RAGE Didier, PERRET Magali titulaires, MARTIN Marie-Anne, TISSIER Virginie, CHANTELOUBE Thierry, suppléants.

AMBERT LIVRADOIS FOREZ



Conseillers Communautaires

Titulaire : SAMSON André
Suppléant : COUHERT Cyrille

SIVOM DE LA VALLÉE DE L'ANCE

Conseillers Titulaires
SAMSON André (Vice Président)
& VIALIS Adeline
Suppléant : COUHERT Cyrille

ENEDIS



Conseiller Titulaire
SAMSON André

PARC DU LIVRADOIS FOREZ



Conseiller Titulaire
BARRE Dominique

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

CONSEILLERS MUNICIPAUX

VIALIS Adeline,
BARRE Dominique,
VRAY Solange,
et TISSIER Virginie

MEMBRES EXTÉRIEURS

JARRAFOUX Sabine,
TOURNEBIZE Chantal,
CHAUVE Jean-Pierre,
et CAILLIAU Colette

COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES



CONSEILLERS MUNICIPAUX

RAGE Didier titulaire
CHANTELOUBE Thierry, suppléant

MEMBRES EXTÉRIEURS

DAURELLE Virginie & CHAPET Stéphanie, titulaires
CREPET Gérard & VOLDOIRE Yvonne, suppléants

TERRITOIRE D'ÉNERGIE

Conseiller Titulaire :
SAMSON André
Conseillère Suppléante :
VRAY Solange



COMMUNES FORESTIÈRES

Conseiller Titulaire :
CHANTELOUBE Thierry
Conseiller Suppléant :
RAGE Didier



DÉFENSE/ INCENDIE & SECOURS



COUHERT Cyrille

Incendie & Secours :
RAGE Didier



SYNTHÈSE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT RÉALISÉES POUR L'ANNÉE 2025

opérations d'ordre
& EMPRUNTS

35 477,65 €

charges à caractère
GENERAL

53 895,72 €

autres charges de
GESTION COURANTE

36 886,11 €

charges de
PERSONNEL

45 865,98 €

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL



CHARGES DE PERSONNEL



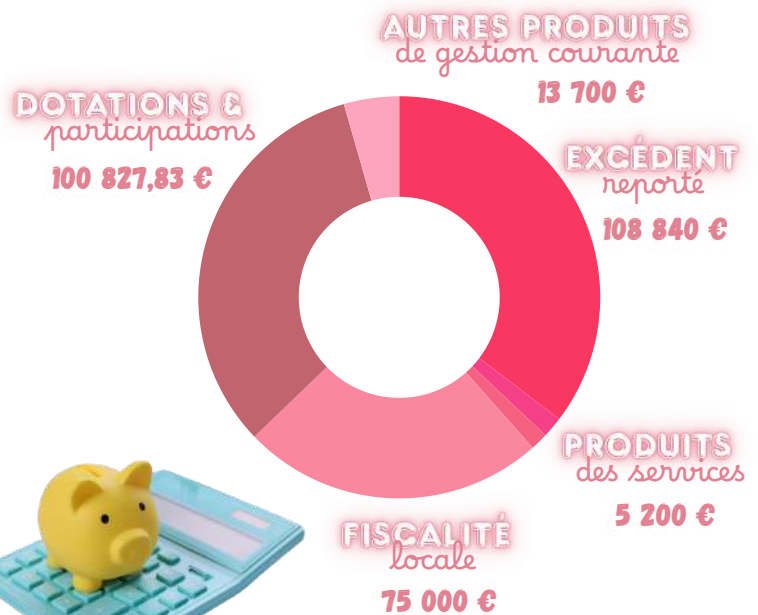
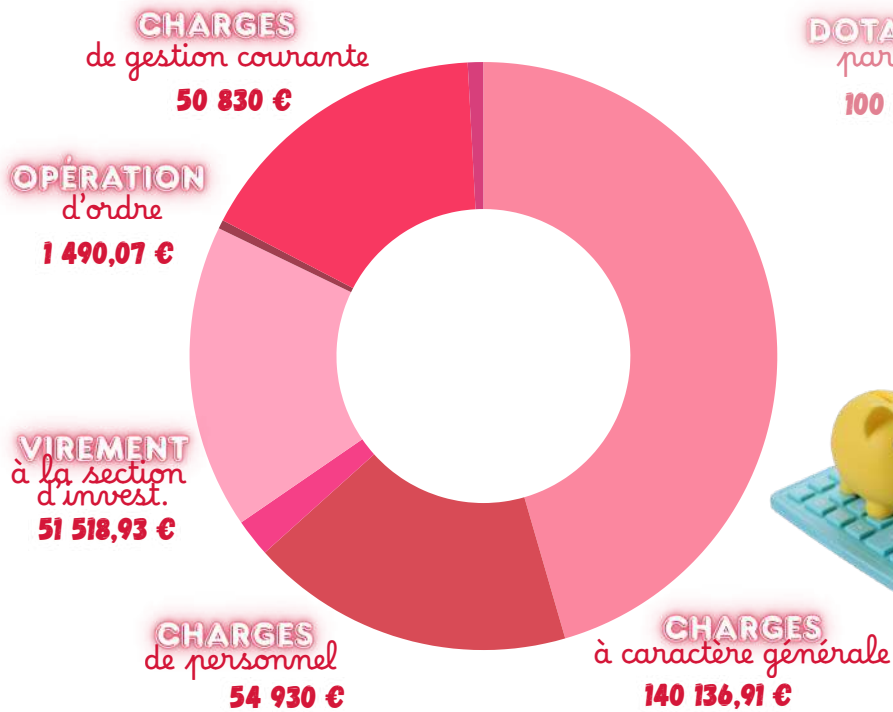
CHARGES DE GESTION COURANTE



OPÉRATIONS D'ORDRE & EMPRUNTS

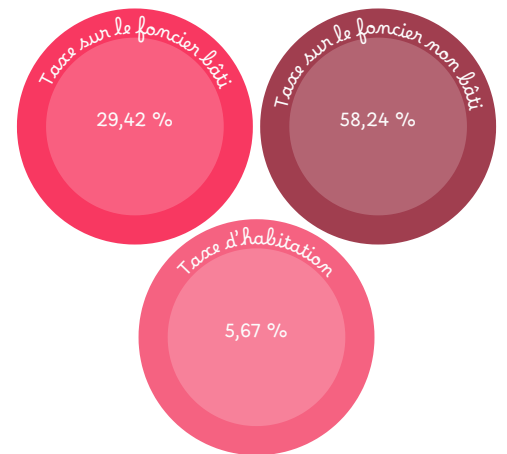


Dépenses de fonctionnement 2026



Taux de fiscalité noté

taux inchangé depuis l'an passé



PONT DU ROURE

Le pont du Roure sera fermé début septembre, une déviation sera prévue. Pour une remise en conformité. Des garde-corps seront réalisés par l'entreprise AG Métal ainsi qu'une longrine de chaque côté du pont, afin d'obtenir le même alignement des garde-corps. Cette réalisation sera faite par SAS TRONEL Franck.

LE LAVOIR

La toiture du lavoir étant vieillissante, une infiltration a été constatée et a endommagé certaines poutres. Celles-ci ont été stabilisées par des poteaux et les tuiles cassées ont été remplacées suite aux différentes chutes de grêlons.

VOIRIE

Faute de subvention cette année, aucun gros travaux de voirie ne sera réalisé sur nos routes.

En remplacement, une commande d'enrobé à froid a été réalisée. Il permettra de combler les nids de poules, les plus importants, des chaussées de la commune.





8 SEPTEMBRE 2025

DEMANDE DE SUBVENTION RÉHABILITATION DU CAPTAGE DU BIZET BAS

La commune envisage de réaliser, en 2026, la réhabilitation du captage du Bizet Bas. Cette réhabilitation permettra d'augmenter le débit et la qualité de l'eau. **Ces travaux s'élèvent à 58 750 € HT.** Ils sont subventionnables au titre de l'Agence de l'eau, du Conseil Départemental, et de l'État pour une aide partielle. Le dossier est à reprendre et sera envoyé.

DEMANDE DE SUBVENTION CRÉATION D'UNE RÉSERVE INCENDIE

Un dossier d'aide auprès de l'Agence de l'eau, du Conseil Départemental, et de l'État a été déposé pour la création d'une réserve incendie au village de Champgrimaud. Cette création permettra, en cas de nécessité, de subvenir en eau sur l'ensemble du haut de la commune. **Ces travaux s'élèvent à 14 386,30 € HT** et sont subventionnables à hauteur de 80%. Le dossier sera réétudié.

AMENDE DE POLICE POUR LE PONT DU ROURE

La commune peut prétendre de bénéficier de la dotation relative à la répartition des amendes de police. Ces travaux sont afférents à la circulation et à la sécurité routière. La subvention, dont le plafond est limité à 7 500 €, est accordée sur le montant hors taxes des travaux envisagés, et varie selon la population : Pour les communes <500 habitants = 75 % soit pour ces travaux la somme de 7 500 €.

8 DÉCEMBRE 2025

MISE EN PLACE D'UNE APPLICATION MOBILE « ILLIWAP »

Dans le cadre de la modernisation numérique qu'a enclenchée la commune de Saint Clément de Valorgue, il est proposé au conseil municipal de voter la mise en place d'une convention pour la mise en ligne de l'application : « **ILLIWAP** ». Cette application permettra de recevoir toutes informations, notifications ou alertes envoyées par la mairie. Cette application est gratuite, sans inscription pour les utilisateurs et disponible sous iOS et Android à ce jour.



2 MARS 2026

APPROBATION DU PROJET DE CHARTE 2026-2041 DU PARC NATUREL RÉGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE**, sans réserve le projet de Charte 2026-2041 du Parc naturel régional Livradois-Forez.

Il prend acte que l'approbation du projet de Charte 2026-2041 demande d'adhésion au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Livradois-Forez pour son objet : « Aménagement et gestion du Parc naturel régional Livradois-Forez et mise en œuvre de sa Charte » mentionné dans ses statuts.

20 MARS 2026

RÉUNION D'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents **élit** M. André SAMSON, Maire de la commune de Saint Clément de Valorgue.

Le conseil municipal fixe à trois le nombre des adjoints pour la commune. Considérant que les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage, **la liste de COUHERT Cyrille est élue.** Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents **installe** : **Monsieur COUHERT Cyrille** en qualité de 1er adjoint, **Madame VIALIS Adeline** en qualité de 2ème adjoint, **Monsieur BARRÉ Dominique** en qualité de 3ème adjoint.

20 AVRIL 2026

NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION 2026

Le Conseil Municipal doit fixer pour l'année 2026, les taux d'imposition des trois taxes directes locales de la commune.

Après en avoir délibéré, il a été décidé qu'il reste inchangé par apport à 2025.

APPROBATION DES BUDGETS 2026

Après présentation des budgets Communal, Eau et Assainissement et vérification de leurs équilibre, ils ont été approuvés par le Conseil Municipal.

Budget Communal

Section de Fonctionnement : 307 931,33 €
Section d'Investissement : 117 782,72 €

Budget Eau

Section de Fonctionnement : 31 124,60 €
Section d'Investissement : 79 550,76 €

Budget Assainissement

Section de Fonctionnement : 9 274,64 €
Section d'Investissement : 11 734,00 €

VOTE DES TARIFS COMMUNAUX POUR 2026



LOCATION SALLE DES FÊTES

Location Habitant de la commune : 150€
Location Habitant hors commune : 200€
Location pour un apéritif (2/3h) : 40€
Forfait ménage : 50€
Caution : 300€



TARIFS CIMETIÈRE

Concession emplacement simple : 275€
Concession emplacement double : 550€
Durée des concessions : 50 Ans
Renouvellement : ½ tarif

Cavurne (50X50X40CM) : 500€
Durée des concessions : 30 Ans
Renouvellement : ½ tarif



ABONNEMENTS & TRAVAUX SUR RÉSEAUX D'EAU & ASSAINISSEMENT

Abonnement annuel à l'eau : 50€
Prix du m3 consommé : 0,85€

Uniquement pour le Bourg, et le Pouleyrol

Abonnement annuel pour l'assainissement : 40€
Prix du m3 consommé : 0,55€

Droit de branchement eau : 400€
Remplacement compteur gelé : 120€
Pose regard isolé : 300€

Uniquement pour le Bourg, et le Pouleyrol

Droit de branchement en assainissement : 1 500€

Baptême Républicain

FAIVRE BRUYAT

LOUP, FRÉDÉRIC, DANIEL

le 25 Octobre 2025



Célébration de Pacs

le 22 Décembre 2025

DEBARD LOUIS & DORIN JULIETTE

habitants de Mascortel



*Une pensée particulière pour Michelle Roche
qui nous a quittés cette fin d'année.*



Célébration de Pacs

le 12 Juin 2026

NORMAND LAURENCE & ASCHWANDEN DAVID

habitants de Mascortel





GOÛTER DE NOËL – 13 DÉCEMBRE 2025

Comme chaque année le goûter organisé par le CCAS a eu lieu le 13 Décembre à la salle de fêtes de Saint Clément.

Cet après-midi intergénérationnel a permis d'échanger et de partager un moment convivial avec la visite du père Noël.

Il est venu chargé de cadeaux, pour nos anciens un colis rempli de bonnes choses à déguster. Et pour les enfants, une place pour aller voir le spectacle Val Grangent au parc expo à Saint Étienne.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

Le Vendredi 8 Mai 2026 au matin, sur la commune de Saint Clément de Valorgue, avait lieu la commémoration du 8 Mai 1945, date signant la fin de la seconde guerre mondiale. Autorités, portes drapeaux et nombreux habitants se sont rassemblés devant le monument aux Morts où un hommage solennel a été rendu à la mémoire des victimes.

Merci encore à toutes les personnes présentes à ce devoir de mémoire !





En 1943, au Puy en Velay, le Père Maurice GOUNON crée des séjours pour les jeunes en difficulté ou en voie d'exclusion qui, au lendemain de la seconde guerre mondiale, « n'ont personne ».

L'association « **Les Amis de Jeudi Dimanche** » est fondée par le Père Maurice GOUNON en 1964. Son action s'enracine à St Anthème à partir de 1973 lorsque l'association AJD achète une jasserie aux Jassoux. Les travaux de remise en état et de restauration permettent de proposer, à de jeunes majeurs dans un premier temps, de partager ensemble un quotidien de travail où chacun amène ses compétences. Des liens se tissent entre eux mais également avec les gens du village. Les jeunes et les adultes portant le projet partagent alors différents logements loués dans le village ou ses environs.

Les fondements du projet sont d'ores et déjà construits : vivre avec, faire avec, inscrire sa vie dans un tissu social existant.

En 1979, l'association AJD est reconnue d'utilité publique et deviendra la Fondation AJD en 2007.

C'est en 1980 que l'association se porte acquéreur du Moulin du Roure. Des travaux d'aménagement seront réalisés afin de permettre l'accueil d'une part, de 6 jeunes mineurs confiés à l'association, et d'autre part, de disposer de logements pour les adultes encadrant le projet.

En 1987, **le Moulin est ancré dans le paysage local.** Nait alors l'idée d'une association ANCE (Accueil, Nature, Culture, Éducation) proposant une activité équestre ouverte au public, avec les membres de l'association AJD. En lien avec les adultes de la maison, les jeunes participent à la création des boxes, l'entretien des parcs, des sentiers, l'aménagement d'un gîte d'étape pour les cavaliers. Un lien étroit se crée avec le Parc du Livradois Forez favorisant l'émergence du projet et la mise en place d'un itinéraire appelé la Boucle DORE.



L'ANCE offre ainsi l'opportunité d'une ouverture du Moulin vers son environnement. Les jeunes participent aux différentes activités et bénéficient également de leçons d'équitation.

Au fil des années, le statut du Moulin du Roure va évoluer au sein de l'association AJD ***pour devenir aujourd'hui une MECS, Maison d'Enfants à Caractère Social***. Elle fait partie de la Plateforme Enfance et Famille de la Fondation AJD.

Elle est habilitée et financée par le département du Rhône et a pour mission d'accompagner 9 adolescents âgés de 14 à 18 ans. Le Moulin du Roure est habilité par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) pour accueillir des jeunes dans le cadre d'un placement décidé par un Juge pour Enfants.

Ces jeunes sont le plus souvent en rupture de scolarité et souffrent de troubles du comportement du fait de parcours de vie cabossés. Le Moulin du Roure accueille également des Mineurs Non Accompagnés.

Pour accompagner les jeunes qui sont confiés au Moulin du Roure, l'équipe pluridisciplinaire est actuellement composée d'un chef de service, un coordinateur et de 6 postes éducatifs (moniteurs éducateurs, éducateurs techniques, éducateurs spécialisés). Un membre de l'équipe vit sur place avec sa famille dans un logement qui jouxte le logement d'accueil destiné aux jeunes.

Deux surveillants de nuit complètent l'équipe ainsi qu'une secrétaire comptable et une psychologue à temps partiel.

Le projet autour duquel s'articule la vie de tous s'appuie essentiellement sur divers supports de médiation. Ces médiations prennent différentes formes telles que : l'ensemble d'un quotidien de vie (préparation des repas, ménage, linge, hygiène, santé, gestion d'un budget...), activités autour du cheval (attelage, pansage...), travaux d'espaces verts, petits travaux de peinture, carrelage... L'équipe éducative propose également différentes sorties de loisirs, culturelles ou sportives. Par exemple, des camps pêche, randonnées, vélo, canoë, escalade... sont organisés et encadrés par les éducateurs.

Le maintien de la scolarité, l'accès à la formation, la réalisation de stages sont des enjeux majeurs du projet de chaque jeune accueilli. Un important travail partenarial est engagé et entretenu avec le collège de secteur de Saint Anthème mais aussi avec les établissements d'Ambert ou de Montbrison, avec la Mission Locale afin de co-construire des projets scolaires et/ou de formation adaptés à chacun.

Ainsi, différents chefs d'entreprise de la vallée de l'Ance ou d'ailleurs ont reçu des jeunes du Moulin afin de leur faire découvrir leur métier.

Partant du principe que chaque adolescent a un potentiel, ***le Moulin du Roure a pour mission de le mettre en valeur.***





On vous l'avait promis ! On revient vous donner des nouvelles de nos mamans ! Vous vous souvenez ? Les Gazelles d'Ance !

On vous avait raconté leur voyage solidaire et sportif au Sénégal en février 2024. Leurs rencontres avec les enfants africains, les baobabs, les danses, la brousse, les djembés... et bien sûr tout le matériel scolaire qu'elles avaient distribué là-bas aux écoliers et aux maîtres et maitresses.

Vous saviez qu'elles étaient reparties ??

Cette fois c'est dans une région de l'Inde, au Rajasthan, qu'elles se sont rendues au mois de février 2026 avec l'Association Easyraideuses. L'Inde c'est un pays hyper grand, on peut faire rentrer 6 fois la France dedans ! Et il y a aussi beaucoup d'habitants, c'est le pays le plus peuplé du monde avec plus d'1 milliard 400 000 personnes.

Dans ce pays, les vêtements sont très colorés : les robes sont roses, orange, fushia, dorées... c'est très beau. La nourriture est très épicée ; il paraît que ça pique beaucoup la langue et que ça fait devenir tout rouge !

Elles ont visité beaucoup de lieux très beaux, des palais, des temples très anciens dont un dédié aux rats...

Ben oui là-bas la principale religion c'est l'hindouisme et, selon son karma, on peut se réincarner en différents animaux. Elles ont pu admirer le fameux Taj Mahal, un mausolée musulman, qui fait partie des 7 merveilles du monde, elles ont trop de la chance d'avoir pu voir un si beau monument connu dans le monde entier !

Elles ont été très bien accueillies dans les écoles ; les élèves avaient préparé des spectacles, des danses, des discours et avaient décoré leur cour de récréation. Grâce à la générosité de leurs familles, de leurs amis, de leurs voisins, des habitants de la vallée de l'Ance et bien d'autres encore lors de différentes manifestations (soirée dansante, dégustation d'huitres...), elles ont pu donner des cartables, des vélos, des repas, des ordinateurs...

Elles ont aussi pu offrir un bloc sanitaire dans une école. C'est pas une chose à laquelle on pense souvent ici en France, car c'est évident qu'il y a des WC pour les enfants dans nos écoles, mais en fait c'est pas le cas partout dans le monde. Nos mamans nous ont expliqués que l'absence de toilettes pousse les jeunes filles à s'absenter lors de leurs menstruations et ça c'est pas juste parce qu'après elles ne peuvent plus apprendre.

En Inde, il y a des enfants très pauvres qui ne peuvent pas toujours aller à l'école. A New Delhi, la capitale de l'Inde, nos mamans sont allées dans une école particulière qui est installée sous un pont.



Il y a des tapis par terre, les enfants quittent leurs chaussures avant de s'installer sur le sol. Ils n'ont pas de chaises, pas de bureaux, ni de classe car il n'y a pas de murs. Et toutes les 5 minutes, tout se met à trembler et on entend un grand et long bruit : les élèves sont dérangés par le métro qui passe sur le pont. Leur ville est très très grande et polluée, il y a beaucoup de gens, de voitures et d'embouteillages, de constructions d'habitations, de déchets dans les rues et l'eau est pas trop propre.

Nos mamans elles tiennent une nouvelle fois à remercier tous les gens qui les soutiennent, les aident, leur prêtent des choses ou des lieux, du matériel, leur offrent des dons, participent à leurs manifestations tout au long de l'année.

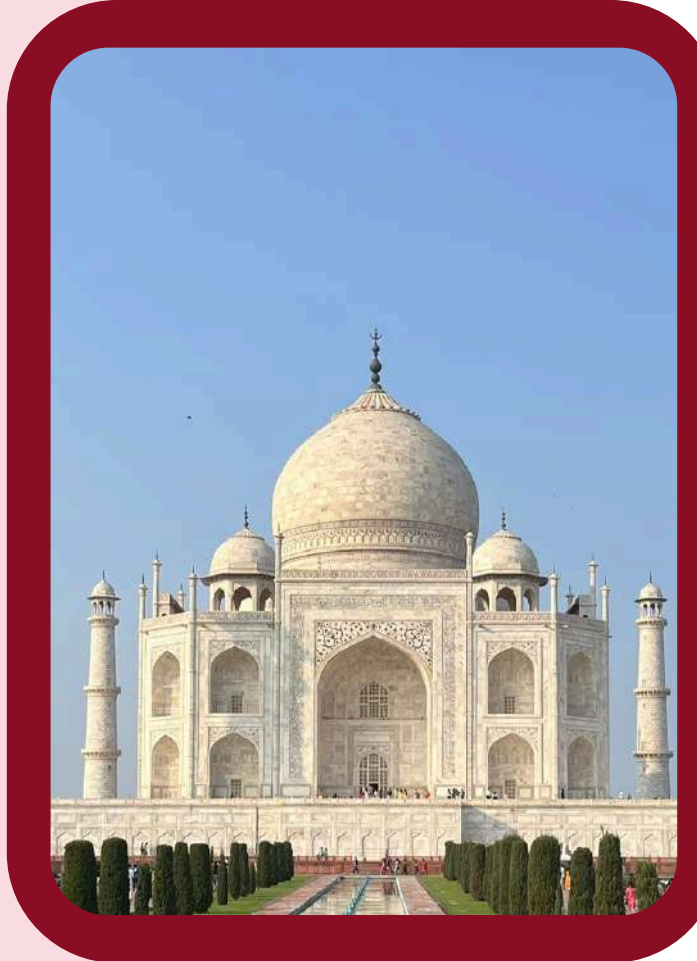
Elles n'osent pas trop faire de liste de remerciements car elles savent qu'elles oublieront sûrement quelqu'un et elles ne veulent fâcher personne...

Alors elles s'excusent d'avance s'il y a des manques mais quand même elles veulent dire MERCI à Antho et Flo pour leur soutien indéfectible (c'est un mot qu'on comprend pas mais ça a l'air important 🙏), le montage des chapiteaux, l'accès au lave-vaisselle..., Ferclou pour les fourchettes à huitres, l'accueil de nos réunions, Sacha pour la mise à disposition de son fameux garage-dancing, les pompiers de la caserne de St Anthème qui prêtent des verres, des mange-debout..., Dominique et Philippe, les maestro de la paella, la cave Guillot pour le prêt ordonné des tables et des chaises, les différentes Mairies de la vallée, le comité des fêtes de St Clément, tous les artisans, commerçants et chefs (ça c'est de l'écriture inclusive ça s'appelle) d'entreprise de la vallée et d'ailleurs, le Département du Puy de Dôme...

Et bien sûr elles veulent faire un gros gros bisous à tous nos papas, nos taties-tontons, tous nos papy-mamy qui nous gardent pendant qu'elles sont pas là !

Au fait, on croit bien qu'elles préparent un autre voyage, en 2028... et on a entendu qu'elles voudraient explorer d'autres continents... On vous tient au courant !

En attendant, vous pourrez les retrouver le 26 juillet à St Anthème pour une dégustation d'huitres et au mois d'octobre pour Octobre Rose et Bleu contre le cancer.



AXELLE, JADE, MARCEAU, LISON, ACHILLE, TITOUAN, BAPTISTE, CAMILLE, PAUL, GASPARD, GABIN, MAUD, LISÉA, AURÉLIEN, PAULINE, GABIN, MARTIN.

A bientôt!

LES AMIS DU NOUVEL AN

Nous voilà revenus d'une semaine en immersion au cœur de la Normandie.

Nous étions 57, de la vallée et de ses environs, à bord d'un autocar des voyages Jaccon. Des plages du débarquement, et du cimetière américain, en pleine commémoration de l'anniversaire du 6 juin 44, aux falaises d'Etretat en passant par Le Mont St Michel et Deauville, ce fut un voyage merveilleux.

Pour cet automne, une sortie d'une journée a été mise en place. Cette année, elle est fixée au 24 Septembre, à destination du lac d'Annecy, de l'abbaye d'Hautecombe et du canal de Savières.

Le car est d'ores et déjà complet.

Le traditionnel réveillon du jour de l'an sera bien sur organisé le 31 Décembre.

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE ST CLÉMENT

"Le loto de la société de Chasse" a encore connu un grand succès cette année. Merci à tous les sociétaires participants et à toutes les personnes qui sont venues jouer. Merci pour la participation du maire à notre événement.

La grande gagnante pour la super partie cette année est Mme SOUVRE Colette, une grande fidèle.

Le loto sera reconduit l'année prochaine, à la même période pour les vacances de Pâques vous pourrez nous retrouverez également en début d'année avec notre concours de belote qui a lieu tous les ans le troisième samedi de janvier. (Date à confirmer).

Nous serons également ravis de vous accueillir courant mois de mars 2027 pour un concours AFACC chevreuil ouvert à tout public.

Convivialité assurée à travers les repas qui seront organisés sur le week-end et les stands tenus sur place. (Confirmation également).



« Une pensée particulière à « Jeannot » qui nous a quitté cette saison, il faisait partie des plus anciens de nos chasseurs. Pensée également à tous ceux qui nous ont quitté on ne les oublie pas 🙏 »

BROCANTE

le

14 JUILLET

à

ST CLÉMENT DE VALORGUE

Marché
Artisanal



DE 7H À 16H

≡ Réservations : ≡



0688308670

2€

le mètre linéaire

+ pièce d'identité



BUVETTE

Organisé par le Comité des Fêtes



RENTRÉE DU JUDO À SAINT-CLÉMENT ! DÉJÀ 10 ANS DE COLLABORATION AVEC LA MAIRIE...



Le judo, discipline éducative et sportive venue du Japon, permet de développer à la fois la confiance en soi, le respect des autres et la maîtrise de son corps. Accessible à tous, il favorise l'équilibre, la coordination et le bien-être physique dans une ambiance conviviale.

👉 **La rentrée** du club de judo de Saint-Clément de Valorgue aura lieu **le mercredi 16 septembre 2026 !**

📍 Nouvelle saison, bonne nouvelle : retour des cours dans la salle des fêtes du village, pour encore plus de confort et de convivialité.

🕒 **Horaires :**

- 18h : cours enfants (à partir de 3 ans)
- 19h : cours de renforcement musculaire (ados / adultes)

Que vous soyez débutant ou pratiquant confirmé, petits ou grands, venez découvrir ou redécouvrir le judo dans une ambiance dynamique et chaleureuse. 2 séances d'essai gratuites (judo et renforcement musculaire).

Renseignements au :

06.46.43.48.56 ou au 06.35.25.72.28



NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX POUR CETTE NOUVELLE SAISON !



SAINT CLEMENT

DE VALORGUE

FÊTE du VILLAGE

25 ET 26 JUILLET



Organisée par le comité des fêtes

SAMEDI

25 JUILLET

14H30 Concours de Pétanque

19H30 Jambon au foin

**21h00 Concert Les NAUSTALS
variété des années 70-80**

23h30 Soirée Disco

**DIMANCHE
26 juillet**

11h30 Apéritif offert par la municipalité

**15h30 Spectacle de chant Michel SARDOU
par Olivier DEBAUGE**

**Représentation et initiation à la Dance avec
UBBAN SCHOOL**

**Exposition de voitures et véhicules anciens
avec le Club Nickel Chrome en Livradois**

19h30 Potée auvergnate

21h00 Bal avec DETROIT MUSETTE

22h30 Feu d'artifice



INCIVILITÉ SUR LA COMMUNE

De nombreuses incivilités ont été constatées ces derniers mois à Saint Clément : dépôt sauvage, haies non taillées, déjections, feux sans autorisation...

Nous vous rappelons que le Maire peut procéder à l'exécution forcée des travaux destinés à mettre fin à ces incivilités.

Ces comportements font l'objet de sanctions prévues par la loi.

👉 Pour l'évacuation de vos déchets, la déchetterie de Saint-Anthème est à votre disposition :

Lundi et Jeudi : 9h00 – 12h00 / 14h00 – 17h00
Samedi : 9h00 – 12h00 / 13h30 – 17h30

L'équipe municipale vous remercie et compte sur vous!



ÉCOBUAGE

Dans le Puy-de-Dôme, l'écobuage est autorisé uniquement du 1er octobre au 31 mai. Une déclaration préalable en mairie est obligatoire avant toute opération.

Le feu doit respecter plusieurs règles de sécurité : vent, surveillance permanente et distances minimales avec forêts, routes et habitations.

Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ?

01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP



Sur Google Play
(Android)



Sur AppStore
(iOS)



Sur App Gallery
(Huawei)

02 RECHERCHER VOTRE COMMUNE

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application

OU Scannez le QR Code via le lecteur intégré



03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE

Cliquez sur le bouton S'ABONNER pour vous abonner à l'actualité de la commune



LES AVANTAGES !



GRATUITE
Téléchargement gratuit et sans engagement.

APPLICATION ILLIWAP

La mairie est heureuse de vous annoncer son adhésion à Illiwap, une application simple et gratuite pour rester informés en temps réel de la vie de notre commune.

➡ Alertes, actualités, événements, infos pratiques...

Avec Illiwap, vous recevez toutes les informations directement sur votre téléphone, où que vous soyez.

📱 Abonnez-vous dès maintenant à la station "Mairie de Saint-Clément-de-Valorgue" pour ne rien manquer de l'actualité de votre village !

Un nouveau moyen de rester connectés, proche de vous, au quotidien.



SAINT ANTHÈME

ON RECRUTE !

ENGAGEMENT
SOLIDARITÉ
COURAGE

DEVENEZ **SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE**
ET VIVEZ UNE EXPÉRIENCE HUMAINE INCROYABLE
AU CŒUR DE VOTRE TERRITOIRE !

NOS MISSIONS

-  SECOURS À PERSONNE
-  ACCIDENTS DE LA ROUTE
-  FEUX D'HABITATION,
FEUX DE FORÊT
-  INONDATIONS,
INTERVENTIONS DIVERSES...

NOS MOYENS D'ACTION

-  **VSAV** : Secours et assistance aux victimes
-  **CCRSR** : Feux urbains et secours routiers
-  **VLHRID** : Interventions diverses
(brancardage, inondation, bâchage, etc.)

 **VOUS ÊTES CONCERNÉS !**

SAINT ANTHÈME • SAINT CLÉMENT DE VALORGUE • SAINT ROMAIN • LA CHAULME

INTÉRESSÉ(E) ?

N'hésitez pas à prendre contact avec un pompier que vous connaissez, ou rendez-vous à la caserne quand vous voyez du monde. Nous serons ravis de vous accueillir et de répondre à vos questions.



PAS BESOIN D'ÊTRE UN PRO !

-  On vous forme
-  On vous encadre
-  Vous intégrez une équipe locale dynamique et engagée !

 **DÈS 16 ANS**
HOMME OU FEMME,
TOUT LE MONDE PEUT S'ENGAGER !

ET SI C'ÉTAIT VOUS,
LE PROCHAIN MAILLON
FORT DE LA CHAÎNE
DE SECOURS ?



**REJOIGNEZ LES SAPEURS-POMPIERS
VOLONTAIRES DE SAINT ANTHÈME !**



**ON HÉSITE PAS
À PARTAGER !**



Bel été et à l'année
prochaine dans
notre belle région

